



La Lettre du Maire

N° 56 – Janvier 2020

Chères Bavilléroises, chers Bavillérois,

L'année 2020 vient de démarrer et le mois de janvier est traditionnellement la période où chacune et chacun adresse ses meilleurs vœux à ses proches. Dans notre ville, la cérémonie des **vœux du Maire** se déroulera le mardi 7 janvier à partir de 19 heures en présence de nombreux élus locaux. Lors de cette soirée, je reviendrai sur les principales réalisations du mandat écoulé et nous partagerons ensemble le verre de l'amitié. Vous êtes cordialement invités à y participer.

Une autre manifestation importante viendra marquer ce début d'année. Il s'agit **du repas des aînés** qui aura lieu le dimanche 26 janvier à 12h, suivi d'une après-midi dansante. Au plaisir de vous y rencontrer !

Enfin, comme c'est le cas régulièrement, le verso de cette lettre sera ce mois-ci consacré à l'expression des groupes politiques, pour la dernière fois de ce mandat, puisque les **élections municipales** se tiendront le dimanche les 15 et 22 mars 2020.

Bonne année à toutes et à tous !

Éric KOEBERLÉ
Maire de Bavilliers

Agenda

Marchés hebdomadaires Tous les vendredis matin – Place Jean Moulin

Cérémonie des vœux du Maire Mar 07/01 à 19h – Salle Jean Moulin

Repas de Noël des personnes âgées Dim 26/01 à 12h – Salle Jean Moulin

Expression des groupes politiques

Josiane HAASZ-JUILLARD pour le groupe majoritaire Bavilliers Avenir – Notre Espace de Vie Parlons écologie, mais soyons raisonnables !

Le dernier conseil municipal a vu l'opposition s'indigner de la disparition des arbres sur la place Jean Moulin devant la mairie. En effet, incapables de prendre racine dans un sol beaucoup trop compact, ils avaient développé ces dernières à quelques centimètres du sol provoquant la remontée des dalles de béton. La place n'était plus sûre pour les nombreux bavillerois qui y passent chaque jour.

L'équipe majoritaire a choisi raisonnablement de mettre la place en sécurité et de faire des travaux de réfection. Malheureusement, les arbres ont dû être enlevés mais il était impossible de les remplacer (sauf surcoût important) puisque le sol à cet endroit n'en laisse pas la possibilité. Un parking de quelques places, nécessaire en centre-ville, a été implanté et afin de conserver un aspect verdoyant, trois grands bacs agrémentés d'arbres et d'arbustes avec assises pour les piétons seront disposés aux abords de la maison commune.

Au parc de la fraternité, des plantations d'arbres ont été faites suite à l'aménagement paysager. Nous rappelons que nous sommes fiers d'avoir sauvé ce coin de verdure en centre-ville alors que cette même opposition, au pouvoir avant 2014, avait prévu d'y implanter des immeubles faisant ainsi disparaître ce poumon vert de Bavilliers. Il est à parier que beaucoup d'arbres auraient disparus si ce projet n'avait pas été stoppé par notre élection. Enfin, soucieuse de faire des économies d'énergies dans tous ses bâtiments, la municipalité a pour projet futur, la construction d'une nouvelle école maternelle plus respectueuse de l'environnement. Le bâtiment actuel datant d'une trentaine d'années est un gouffre énergétique et donc également financier.

De plus, le choix d'effectuer le rapprochement des deux écoles sur le même site n'est pas anodin. Il s'inscrit dans une démarche visant à limiter les déplacements au cœur de notre ville et ainsi contribuer à lutter contre la pollution liée aux transports.

Le sujet de l'écologie et de la préservation de l'environnement n'est pas l'apanage de l'opposition mais bien celui de tout citoyen et l'équipe municipale s'en soucie dans chaque décision qu'elle prend pour le bien-être des Bavillerois.

Alors parlons écologie et environnement mais soyons raisonnables et constructifs !

Groupe d'opposition

Carole Vidoni, Marie-Alice Demouge, Frédéric Lapostolle, Dominique Cassard, Christine Mougin

L'environnement, c'est avant tout la nature

Le mandat de la majorité actuelle est marqué par la réalisation du Parc de la Fraternité, un poumon vert au cœur de la commune. Encore qu'abattre des arbres pour en remettre, cela relativise le bilan.

Quelle surprise de constater la décision prise concernant la place Jean Moulin et ses arbres.

Qu'au fil des ans les racines n'aient pas trouvé une terre suffisamment accueillante pour rester sous la surface du sol reste un problème.

Mais à notre avis un problème de paysagiste...

Couper les arbres et bitumer l'ensemble de la place est une aberration !

À l'heure du réchauffement climatique, des ruissellements des eaux de pluie, voire des catastrophes, ce choix est à contresens de l'Histoire.

À l'heure où on se préoccupe de cheminements doux, collectifs, non-polluants, la Mairie favorise la voiture, quitte à empiéter sur les espaces piétonniers ou les lieux de rencontre et de convivialité.

La place Jean Moulin est devenue un parking couvert de macadam et les quelques aménagements prévus ne redonneront pas de place à la nature.

On peut toujours trouver des arguments pour abattre un arbre, quand on n'a pas d'autre volonté écologique que de mettre les lampadaires à LED ou des prises pour les voitures électriques.

Les arbres ne votent pas.